



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **HISTEEL SA**, Place de la Gare 10, 1003 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 11.09.2014
3. Suspension de faillite: 30.10.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.11.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : production et commerce d'aciers spéciaux; toute activité d'ingénieur-conseil, d'ingénierie et d'expertises dans le domaine du génie civil, de l'équipement industriel, de l'immobilier et de l'informatique.

Office des faillites de Lausanne
021 316 65 13
1014 Lausanne Adm cant

01806469

